



## Validité d'une attestation immobilière dans un acte de vente

Par **elioracaven**, le **12/05/2021** à **14:37**

Bonjour,

Une attestation immobilière peut-elle être émise, par un notaire, **le même jour** qu'un acte de vente de bien immobilier sans risquer d'être rejetée par les Services de publicité foncière ?  
L'acte ainsi formé est-il au moins valable ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Cordialement.